



**GRAND
FORMAT**

Patrimoine industriel

L'histoire des Papeteries de Lancey
page à page

9
11

© B. Ronté / CHAPÉ CDM



4

ACTU

Festivités

Noël à Villard-Bonnot



12

V•B et VOUS

Logements sociaux

Comment faire sa demande ?



14

CULTURE

Associations

EG2F, le foot féminin senior
L'excuse du vendredi



V.B. *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 96 > Janvier/Février/2022

EN IMAGES 2

2



Marché de Noël : 11 décembre
Solidarité : Secours Populaire
Initiative : les Blouses Roses
Calendrier des pompiers

ÉDITO DU MAIRE 3

3



ACTUALITÉS 4-8

4-8



Festivités : Noël à Villard-Bonnot
Le chiffre : 577 colis de Noël
Culture : Écrivains en Grésivaudan
Carnaval / Grésimaginaire
Élections : les inscriptions sont ouvertes
Centre médico-social
Déchets verts : réservez le broyeur
Économie : bienvenue à Nid de Bébé
Jeunesse : formation routière pour les 6^{ème}
Exposition « Dialogue créatif »
Solidarité : Café des aidants
Interco :
Les 7 Laux ont 50 ans
Pôle d'échange multimodal

GRAND FORMAT 9-11

9-11



Patrimoine industriel
Papeteries de Lancey :
poussez les portes du passé

V•B et VOUS 12-13

12-13



Immobilier : demande logements sociaux
Rénovation : résidence du Dorgeval
Aménagement : quai des négociants
gymnase Jean-Jaurès
Sécurité : plan de viabilité hivernal

CULTURE & LOISIRS 14-16

14-16



Associations : EG2F / L'excuse du vendredi
Agendas : Maison Bergès, Espace Aragon,
Dans votre commune

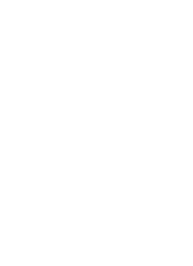
LIBRE EXPRESSION 17

17



EN PRATIQUE 18

18



11
décembre

Le marché de Noël

Villard-Bonnot s'est associé à Froges pour la 19^{ème} édition du marché de Noël, qui a eu lieu samedi 11 décembre, sur les places du 24 août et Jean-Moulin. Les visiteurs ont pu découvrir les stands et rencontrer le Père Noël, avant un lâcher de ballons! ●

15
décembre

Solidarité



Dons au Secours Populaire

Le Centre socioculturel de Brignoud et le collège Belledonne ont récolté des dons de produits alimentaires et d'hygiène au profit du Secours Populaire tout au long de la fin d'année. Une collecte qui s'est terminée par la remise des colis à l'association, mercredi 15 décembre. ●

17
décembre

Initiative

Pour les enfants hospitalisés

Vendredi 17 décembre, le salon de tatouage de La Marquise de l'Ink, à Lancey, a accueilli des bénévoles des Blouses Roses. La vente de tatouages éphémères a permis de récolter des fonds pour l'association qui vient en aide aux enfants hospitalisés. ○



Calendrier des pompiers

Les pompiers de Villard-Bonnot ont distribué leur calendrier 2022, entre la mi-novembre et la fin du mois de décembre. Un rendez-vous annuel qui leur permet aussi d'aller à la rencontre des Villardiens. ●

Le comité de rédaction vous souhaite des vœux de bonheur et de réussite

3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal février 2022



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V•B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau - Rédaction : Patrick Beau, Service communication

Comité de relecture : Service communication, N. Boirin, R. Coquet, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

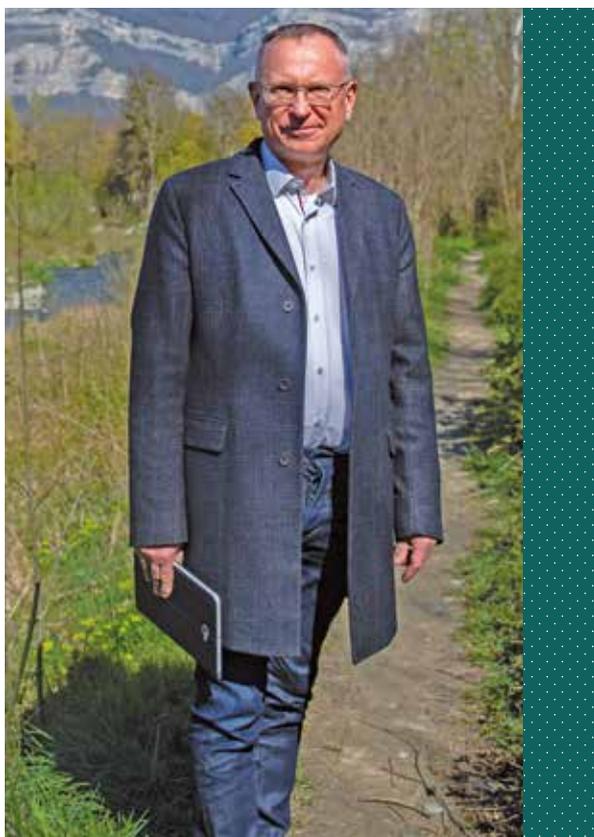
Photos : © couverture B. Ronté CHAPÔ'COM / Service communication / images-et-reves.fr / Shutterstock
D. Greffe / M. Mancip / S. Philippe

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPÔ'COM - Fontaine • Impression : COQUAND - Fontaine

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





Chères Villardiennes, Chers Villardiens,

Je vous souhaite une très belle année 2022

Tous mes vœux de santé et des bons moments agréables à partager avec vos proches. Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, nous aurions tant préféré vous exprimer ces mots de vive voix lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, et se rassembler autour d'un moment convivial. La pandémie nous prive encore cette année de cet événement.

Ce temps aurait été l'occasion de remercier tous ceux qui œuvrent au quotidien pour le bien de notre collectivité, de parler des réalisations et des objectifs de l'année, et de vous réaffirmer mes engagements sans relâche envers vous.

Je profite donc de ces quelques lignes pour vous en décrire quelques-uns.

Sur le plan de l'éducation, après de forts investissements dans l'école République de Lancey, c'est le secteur de Brignoud qui sera concerné avec la création d'un restaurant scolaire pour l'école Victor-Hugo et la végétalisation des cours de l'école Libération.

Pour l'amélioration du cadre de vie, de nombreux aménagements seront réalisés cette année. Ils viendront s'ajouter aux nombreuses réalisations comme la gendarmerie, terminée en 2021, et le Centre médico-social qui devrait très prochainement ouvrir ses portes.

Poursuivre les actions de solidarité: la mise en place d'actions concrètes avec le CCAS pour soutenir nos seniors, accompagner nos jeunes et aider les personnes les plus précaires, restent toujours dans les priorités.

Pour les festivités, espérons que le contexte sanitaire permettra de proposer toutes les animations attendues. Cette année 2022 sera aussi l'occasion de célébrer le centenaire de la Mairie édifiée en 1922 à son emplacement actuel.

En vous remerciant pour la confiance que vous m'accordez et restant à votre écoute,

Bonne année 2022 !

ACTUALITÉS

4-8

Festivités : Noël à Villard-Bonnot

Culture : écrivains en Grésivaudan
Carnaval / Grésimaginaire

Élections : les inscriptions sont ouvertes

Économie : bienvenue à Nid de Bébé

Déchets verts : réservez le broyeur

Jeunesse : deux jours de formation routière
Exposition « Dialogues créatifs »

Solidarité : espace de parole pour les aidants

Inter'co

Événement : les 7 Laux ont 50 ans

Ailleurs : pôle d'échange multimodal

GRAND FORMAT

9-11

Patrimoine industriel

Papeteries de Lancey : poussez les portes du passé

V•B et VOUS

12-14

Immobilier : logements sociaux : faire sa demande

Rénovation : résidence du Dorgeval

Voirie : quai des Négociants

Aménagement : gymnase Jean-Jaurès

Sécurité : plan de viabilité hivernale

CULTURE & LOISIRS

15-16

Associations : EGzF / L'excuse du vendredi

À vos agendas! Aragon, Bergès, Commune...

LIBRE EXPRESSION

17

EN PRATIQUE

18

Patrick Beau

Maire de Villard-Bonnot



[Festivités]



Noël à Villard-Bonnot

C'est la tradition. Chaque année, les communes de France se parent de mille feux une fois la nuit tombée, à l'approche des fêtes de fin d'année. Pour autant, nombre sont celles qui décorent aussi rues et giratoires... pour la journée ! Et Villard-Bonnot ne fait pas exception.

Décorations de jour

Depuis 2017, la Ville apporte un soin particulier à la décoration de jour du territoire communal. Alors, à l'approche des fêtes, les éléments de décoration non lumineux fleurissent. Et si, comme l'année passée, la banquise du rond-point du lycée a accueilli le Père Noël, les pingouins et leur igloo, un nouvel arrivant a fait son entrée : l'ours polaire !

La créativité s'est aussi diffusée dans les centres bourgs de Lancey et de Brignoud, avec des ornements naturels : des branches de sapins décorées de jolis nœuds rouges ont ainsi fait leur apparition sur les barrières de sécurité.

À la nuit tombée...

Et comme l'année passée, la place bordant l'entrée de la Mairie a été décorée de sa fontaine lumineuse !



Les bosquets à sapins ont attiré petits et grands **Nouveauté.** Pour Noël, les services techniques de la Ville ont installé deux bosquets à sapins, l'un sur la place de la République à Lancey, l'autre sur la place Victor-Hugo, à Brignoud. Le but : inviter les petits et les grands à décorer les arbres et à partager un moment convivial, en famille, ou entre amis et voisins. L'opération a été couronnée de succès, puisque les Rois des forêts se sont parés de leurs plus belles décorations pour les fêtes de fin d'année... parfois même faites main ! ●



leCHIFFRE

577

colis de Noël

Comme chaque année, le CCAS a distribué ses colis de Noël aux seniors, samedi 11 décembre au gymnase Jean-Jaurès, et à la salle Désiré-Granet. Au total, 577 colis ont été prévus, composés de produits locaux.



La surprise des écoliers : des cartes de vœux !

Cette année, les enfants des écoles Jules-Ferry et Libération avaient préparé une petite surprise aux seniors, à l'occasion des Colis de Noël ! 577 cartes de vœux, de tous formats et couleurs avec un petit message de Noël ont donc accompagné les colis gourmands. Découpage, collage, pliage ou dessin, les écoliers ont usé de toutes les techniques pour fabriquer les plus belles cartes ! Si vous avez reçu une carte et que vous avez été ému par la tendresse de l'auteur, il n'est pas trop tard pour lui adresser un petit mot en retour ●



[Culture]

RÉTRO!

Écrivains en Grésivaudan a eu 20 ans

La vingtième édition d'Écrivains en Grésivaudan s'est tenue du 18 au 21 novembre dernier. Un anniversaire marqué par le thème du déracinement, qui a permis à cinq auteurs de différentes origines de venir témoigner de leurs histoires. Des récits empreints des luttes et des combats qu'ont dû affronter ces écrivains déracinés.

Si « certains avaient approché la langue française dans leur pays d'origine, d'autres l'ont apprise dans l'urgence », mais « tous ont choisi d'écrire en français » comme l'explique l'organisation du festival dans son édito. Une ode à la francophonie dont plusieurs rencontres se sont tenues au Centre socioculturel de Brignoud, samedi 20 novembre. Les auteurs ont notamment pu prendre part à une

émission de radio, animée par Radio Grésivaudan, dans les locaux du centre, avant de se rencontrer autour de tables rondes, d'abord en duo pour les auteures guadeloupéenne et vietnamienne Estelle-Sarah Bulle et Kim Thúy, puis en trio pour le tunisien Yamen Manai, l'afghan Mahmud Nasimi et la salvadorienne Gabriela Trujillo. ●



Écrivains en Grésivaudan, késako ?

Depuis 2001, Écrivains en Grésivaudan propose des rencontres littéraires en direction de publics variés, au sein d'espaces culturels, de lycées, ou de bibliothèques du Grésivaudan. L'événement a lieu chaque année, à la mi-novembre, et offre à un panel d'écrivains d'ici et d'ailleurs, la possibilité de créer des ponts entre les littératures. ●

à VENIR

Le Carnaval se prépare !

Bloquez votre samedi 19 mars : c'est le Carnaval ! Si l'édition 2021 avait dû être annulée, à cause des restrictions sanitaires, l'édition 2022 se prépare pour le moment sans encombre.

Les élus du Conseil Municipal Jeunes ont défini le thème du Carnaval, à l'occasion d'un atelier de fabrication de Monsieur Carnaval, que tous les participants pourront admirer sur le char du défilé. Alors préparez vos plus beaux costumes, cette année les Villardiens défilent sur le thème « Un océan de plastique ». ●

En route pour Grésimaginaire

La quatrième édition de Grésimaginaire se tiendra les 2 et 3 avril prochains. Le festival biennal, qui avait dû annuler son édition 2020, a reporté son

programme, et accueillera un panel de 60 auteurs, éditeurs et libraires, spécialisés dans le livre fantastique, au gymnase La Marelle, à Crolles.

Forts d'une édition 2018 qui a dépassé le millier de visiteurs, les organisateurs espèrent faire de nouveau salle comble grâce à la présence de bédésistes et des éditions Glénat de Grenoble. Des combats médiévaux de la troupe « Excalibur » animeront le salon, en parallèle des tables rondes et conférences thématiques, et de la musique proposée par le Centre Musical Accords de Villard-Bonnot. Le public est invité à venir à l'événement vêtu d'un costume.

À noter : Un concours photo est organisé sur la thématique de l'événement, en amont du salon. Cette année, le choix s'est porté sur « le Médiéval fantastique ». ●

➔ Entrée gratuite.

🕒 Samedi 2 avril (10 h - 18 h)

🕒 Dimanche 3 avril (10 h - 17 h)

🌐 <https://gresimaginaire.wixsite.com/accueil>





[Élections]

Les inscriptions sont ouvertes

Vous avez eu ou allez avoir 18 ans ? Vous êtes nouvel arrivant ? Les inscriptions sur les listes électorales pour les prochains scrutins sont ouvertes.

Les limites d'inscriptions sont fixées :

au 4 mars (minuit), pour l'élection présidentielle
au 6 mai (minuit), pour les élections législatives

Pour s'inscrire, trois possibilités :

- En ligne, sur Service-Public.fr ;
- En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription ;
- Par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Élection présidentielle

Premier tour dimanche 10 avril 2022

Second tour dimanche 24 avril 2022

Élections législative

Premier tour dimanche 12 juin 2022

Second tour dimanche 19 juin 2022

inf!
minute

Des nouvelles du centre médico-social

Les travaux du nouveau centre médico-social, situé sur l'avenue Général-de-Miribel près du collège Belledonne, ont pris fin. L'ouverture de l'établissement géré par le Département de l'Isère est prévue aux alentours de la fin du premier trimestre 2022. Il devrait notamment accueillir les assistantes sociales de secteur, jusque-là basées au centre médico-social de Bernin.



[Economie]

Bienvenue à Nid de bébé

Depuis 2020, Floriane Ramadier tend la main aux jeunes parents du Grésivaudan, pour les conseiller à travers des ateliers collectifs et individuels. Le but : accompagner les futurs et jeunes parents vers une parentalité écologique et sereine, en accord avec les recommandations du programme national des "1000 premiers jours". Cet appui passe par « un accompagnement vers le portage et le change physiologique des bébés, les couches lavables, le tout avec des produits naturels, et la préparation au post-partum pour optimiser les premiers moments avec bébé », explique Floriane Ramadier.

Auxiliaire de puériculture depuis 2013, Floriane Ramadier a longtemps exercé en multi-accueils et en maternité. Des expériences au cours desquelles elle a senti la solitude des jeunes parents, qui manquent souvent, selon elle, de clés et d'informations. Elle décide alors de mettre en place ces accompagnements, qu'elle souhaite gager d'une "parentalité apaisée". ●

🌐 www.niddebebe.fr



[Déchets verts]

Réservez le broyeur...

La Commune met un broyeur thermique à disposition des Villardiens. Pour l'emprunter il faut : disposer d'une boule d'attelage, vérifier que son véhicule peut transporter le broyeur (530 kg), le restituer avec un plein de SP95, fournir un chèque de caution de 1900 € et les pièces justificatives demandées. Tous les détails sur le site de la commune.

Le broyeur sera disponible du 7 au 20 mars, puis du 3 au 9 octobre.

➡ Réservez-le auprès des Services techniques :

🕒 Du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h

☎ 04 76 45 79 45

✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

🌐 www.villard-bonnot.fr



Deux jours de formation routière pour les 6^{ème} du collège

Mardi 23 novembre, le réseau de transports en commun du Grésivaudan TouGo a proposé une formation de sécurité routière aux élèves de 6^{ème} du collège Belledonne. Le but : apprendre les gestes et bons réflexes, en tant qu'usagers des bus scolaires.

Grâce à un car unique en France, qui a sillonné les routes de la communauté de communes, les élèves ont pu profiter d'une formation aux risques routiers, dispensée dans le cadre du programme scolaire où sont prévues des journées « sécurité routière ». Durant deux jours, les collégiens se sont relayés aux deux ateliers, tantôt dans un bus aménagé pour assister à des projections de vidéos, tantôt dans des exercices pratiques.

Les élèves ont pu s'entraîner à évacuer un car accidenté, la plupart des traumatismes issus des accidents impliquant des transports en commun étant dus aux éjections des passagers. Par petits

groupes, ils sont montés dans un car simulant un retournement, et ont appris à le quitter dans les meilleures conditions. Un exercice qui a aussi permis de leur montrer l'importance de la ceinture de sécurité. Élèves et personnel enseignant ont été ravis de cette expérience. ●



A voir : l'exposition « Dialogue créatif »

L'exposition « Dialogues créatifs » est encore visible jusqu'à la fin du mois de février à la Maison Bergès.

Découvrez le travail et la mise en scène des étudiants de première année du Diplôme National des Métiers d'Art et du Design (DNMADe) du lycée Argouges de Grenoble, réalisés en novembre 2021 au musée. Entre mode et graphisme, les œuvres inspirées par la Maison Bergès convoquent plusieurs disciplines, prenant la forme de costumes de papier où les

décors des papeteries de Lancey se retrouvent dans la beauté des surfaces monochromes tissées ou découpées. Des silhouettes qui font revivre l'esprit des murs d'une manière inédite, et qui mettent en poésie l'histoire du lieu qui a animé la ville pendant près de 150 ans.

L'exposition « Des forêts du Vercors aux papiers de Lancey » joue les prolongations, et sera encore visible jusqu'au 29 mai. ●

☎ 04 38 92 19 60

🌐 <https://musees.isere.fr/musee/maison-berges>



[Solidarité]

Un espace de parole pour les aidants

Le Département de l'Isère renouvelle ses cafés des aidants mensuels. Destinés aux personnes qui viennent en soutien à un proche malade, en situation de handicap, ou dépendant du fait de l'âge, les cafés sont animés par des professionnels et donnent à chacun un espace de parole libre. Gratuits et ouverts à tous, ils permettent d'échanger des conseils, ou simplement de décompresser le temps d'un après-midi. Le café des aidants propose des rencontres thématiques, un mardi par mois, entre 14h30 et 16h30, au restaurant l'Atterro à Lumbin. ●

Cette année, elles auront lieu les mardis :

- ☎ 1^{er} mars, sur « Proposer ou imposer ? »
- ☎ 12 avril, sur « La vérité est-elle bonne à dire ? »
- ☎ 10 mai, sur « Ces petits riens qui font la vie plus belle... venez avec vos recettes et astuces »
- ☎ 14 juin, sur « Être aidant, est-ce naturel ? »
- ☎ 12 juillet, sur un thème libre

➡ Renseignements auprès du service autonomie de Bernin

☎ 04 56 58 16 41





[Événement]

Les 7 Laux ont 50 ans

Tous en piste !

Étendue sur les versants est et ouest du massif de Belledonne, avec Prapoutel, Pipay et Le Pleynet, la station communautaire des 7 Laux a fêté ses 50 ans en 2021. Un anniversaire attendu, qui donnera lieu à différents événements festifs d'ici l'été.



Un demi-siècle de sports de montagne

Des routes d'accès et seulement sept remontées mécaniques, c'est ce que comptait la station des 7 Laux à son ouverture en 1971. Imaginée au début des années 1960 par un groupement de sept communes, la station se développe à toute vitesse pendant près de vingt ans, voyant rapidement arriver télésièges quatre places, équipements sportifs modernes, mais aussi projets immobiliers d'ampleur.

Si le début des années 90 contraint les 7 Laux à faire le dos rond, traversant météos capricieuses et difficultés financières, un vent de fraîcheur souffle sur les hauteurs de Belledonne dès la fin de la décennie. Achat d'enneigeurs, création d'un snowpark et du domaine nordique de Beldina, la station connaît des records d'affluence en 2009 et 2010. Sacrée deuxième station de France en termes de modernité des remontées mécaniques, elle a maintenant choisi de miser sur la diversification de ses activités, en adaptant ses services pour les périodes estivales, et en s'adressant aux randonneurs et aux vététistes.

Quel avenir pour les 7 Laux ?

Avec sa mission « Projet de développement durable des stations communautaires des 7 Laux et du Collet », le Grésivaudan souhaite repenser la place des 7 Laux, au regard des évolutions climatiques, économiques et démographiques. Parmi les axes envisagés, le développement des réseaux de transports en commun, pour permettre une meilleure desserte de la station, mais surtout un moindre usage de la voiture individuelle. La Communauté de Communes étudie aussi les possibilités d'une nouvelle gouvernance, accompagnée par un ensemble de bureaux d'études qui devraient rendre leurs premières conclusions en 2022. ●

les rendez-vous

Musique, sports de glisse et bonne humeur, cet hiver venez fêter l'anniversaire des 7 Laux !

📅 16 février 2022

➡ **Nuit du Haut-Bréda - Le Pleynet**

Les Nuits du Haut-Bréda s'invitent aux 50 ans des Sept Laux, pour vous en mettre plein la vue et les oreilles !

📅 20 février 2022

➡ **Dôme des Oudis - Pipay**

Faites une pause festive entre deux descentes, et venez assister à un concert face à la vallée, au sommet du télésiège du Grand Cerf.

📅 1^{er} mars 2022/Carnaval/3 versants

➡ **Batucadas en déambulation**

...et bugnes pour les gourmands, venez vivre le Carnaval à la mode Sept Laux.

📅 19 et 20 mars 2022/Monoski Revival/Prapoutel

➡ **Replongez au cœur des années 80**

A travers deux journées consacrées au monoski, les deux pieds sur une planche, les sensations seront uniques !

📅 26 mars 2022

➡ **Le Derby des Vallons du Pra - Le Pleynet**

Descendez la piste des Vallons du Pra le plus vite possible ! Une journée d'exception sur un terrain de jeu qu'on ne présente plus, pour tous les amateurs de glisse.

Plus d'info sur les 7 Laux et les événements

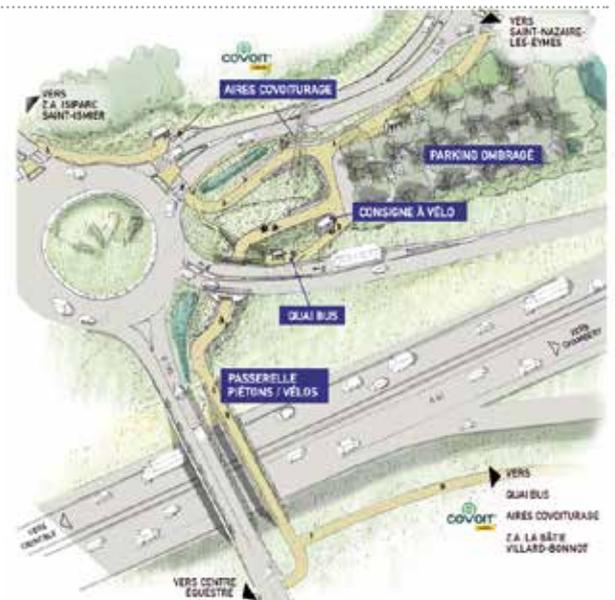
🌐 www.les7laux.com

[Ailleurs]

Le **pôle d'échange multimodal** de la Bâtie avance

Depuis septembre 2021, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) conduit des travaux autour de l'échangeur de la Bâtie, à Saint-Ismier, soutenu par le Département de l'Isère, l'État et AREA.

Le but: aménager le secteur pour les transports en commun, le covoiturage, les vélos et les piétons. Après la réalisation d'un parking relais, d'une voie de tourne, d'un cheminement piéton-cycle et d'un arrêt de covoiturage, l'année 2022 devrait voir la construction d'un second cheminement et d'un autre arrêt de covoiturage. ●





Patrimoine industriel



Poussez les portes du passé



Elles font partie du décor des Villardiens depuis bien longtemps, voire, pour certains, d'une histoire familiale où les tranches de vie s'entremêlent à la grande Histoire. Les murs des papeteries de Lancey témoignent d'un temps où Villard-Bonnot vivait au rythme des machines industrielles vrombissantes, qui produisaient chaque jour des tonnes de papier. Une époque où l'essor de l'industrie papetière allait de pair avec le développement de la commune, de ses cités ouvrières, de sa vie culturelle et de ses équipements, tous impulsés par des patrons et des politiques paternalistes toujours visibles dans les rues villardiennes.

Remontez le temps : l'essor de l'industrie papetière a laissé des traces à chaque coin de rue de Villard-Bonnot. La cité des Roses, sortie de terre en 1920 pour loger les travailleurs, puis celle de Vors, en 1925, rapidement rejointes par les cités des Glières et Fayolle témoignent de la grandeur de l'usine pendant la période d'Entre-deux-Guerres. Parce que notre ville reste profondément marquée par son passé industriel, partons à la découverte d'un patrimoine issu de décennies d'histoire industrielle, et des papeteries de Lancey où il trouve son origine. Attachez vos ceintures, on va remonter le temps! ●

Et aujourd'hui...

Du nouveau autour des Papeteries... Si les papeteries font résolument partie de l'histoire de Villard-Bonnot, le site n'en reste pas moins tourné vers l'avenir, avec des projets de réhabilitation en cours de réflexion, et des chantiers qui débutent peu à peu.

Vous l'avez peut-être vu, les travaux préalables à la métamorphose de l'avenue des Papeteries, entre le carrefour de Lancey et la rue Auguste-Bois, ont démarré. Le projet consiste en la création d'un vaste trottoir le long des habitations, d'une piste cyclable dans le sens montant, de

dispositifs de ralentissement de la circulation, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, la modernisation de l'éclairage public et la réalisation de massifs paysagers. Le parking existant sera réaménagé par la création d'un massif paysager central, des points d'apports volontaires masqués et la multiplication des places de stationnement en zone bleue. Côté site des Papeteries, il est prévu de créer un parking éclairé d'une cinquantaine de places de stationnement, dont une pré-équipée pour installer une borne de recharge pour véhicules électriques, un abri couvert pour les cycles et un espace vert d'agrément. Une clôture viendra isoler le parking du reste du site afin d'éviter toute intrusion. ●

* Dernier logotype des Papeteries de lancey avant leur fermeture définitive en 2008

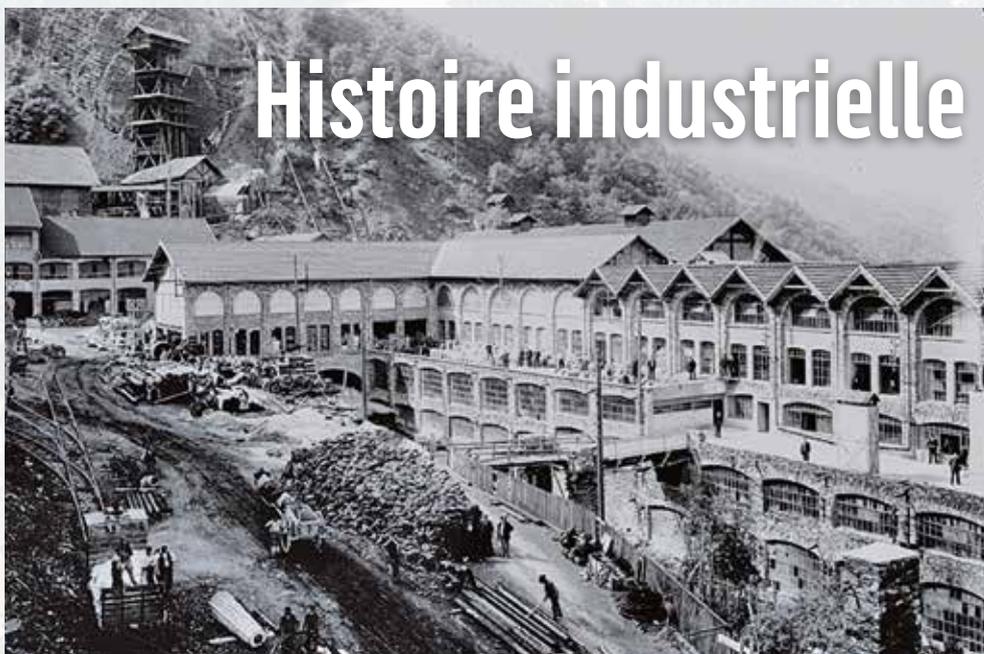


« Aux puits profonds, aux galeries dangereuses, aux noirs mineurs fatigués, aux lourds wagons, aux fumeuses cheminées de la houille, les grandes chutes opposent leurs lacs gracieux, leurs eaux fraîches et bienfaisantes ».

Aristide Bergès, 1889

*Usine Bergès et tour à soufre,
Lancey, entre 1907 et 1927*

© Collection Maison Bergès - Département de l'Isère



Histoire industrielle

La houille blanche, quand l'eau devint mine d'or

Essor et apogée. L'histoire des papeteries de Lancey débute en 1867. Aristide Bergès, fils d'un papetier ariégeois, pose ses valises dans le Grésivaudan et y installe un défibreux — un appareil servant à râper du bois pour en faire de la pâte à papier — dans l'usine de celui qui deviendra son concurrent : Amable Matussière à Domène. Aristide Bergès installe ensuite sa première râperie, puis choisit la commune de Villard-Bonnot pour construire son usine à papier en 1868. Le but est simple, l'industriel souhaite exploiter l'énergie hydraulique apportée par le tout proche ruisseau de la Combede-Lancey. Dès l'année suivante, une première conduite forcée de 200 mètres de dénivelé est construite. Celle-ci fournit en énergie mécanique les deux machines à râper le bois de l'usine Bergès.

De 1880 à 1907, l'usine s'agrandit de façon spectaculaire, grâce à la puissance de ce que l'on nomme désormais la « houille blanche ». Il en vante même les mérites à tout le pays, lors de l'Exposition Universelle de 1889.

Dans le même temps, les aménagements qui feront le visage de Lancey commencent, et l'on voit fleurir équipements publics, cités ouvrières,

crèches, ou encore tramways électriques. L'ingénieur décède en 1904, et ses héritiers changent le statut de l'usine : de familiale elle devient société anonyme dont la direction est confiée à un ingénieur. S'ouvre l'ère d'Auguste Biclet, qui donnera son nom au Château Biclet. Celui-ci accroît la production et renforce la politique d'acquisition forestière. En 1923, la papeterie de Lancey emploie 1800 salariés, dont près de la moitié est d'origine étrangère (espagnole et italienne principalement).

La chute d'un mastodonte. L'essoufflement de l'activité s'amorce dans les années 1950. Une nouvelle machine ultra-performante est installée et nécessite la construction d'un nouveau bâtiment de 220 mètres de long. C'est la machine 8, qui est inaugurée en 1960. Mais l'ouverture à la concurrence des années 1970 met l'usine en difficulté. La papeterie est filialisée et ouverte à un investisseur américain, International Paper, et la cartonnerie finit même par fermer ses portes. C'est l'heure des licenciements massifs. À partir de 1997, l'usine passera entre les mains de plusieurs propriétaires, avant que ne soit prononcée sa liquidation judiciaire, en 2008. Les 200 salariés restant se retrouveront sans emploi, et la célèbre machine 8 sera expédiée en Asie. ●

Connaissez-vous la salle Popelin et ses ouvrières ?

La salle Popelin, située au nord du complexe industriel, en bord de l'avenue Aristide-Bergès, tire son nom de Marcel Popelin, ancien ingénieur en chef du service. Jusqu'à la fin des années 1960, l'espace était dédié au triage et au façonnage des papiers, des activités exercées essentiellement par des ouvrières, qui ont ensuite été transférées au Pruney.

Comment ça marche ? La mécanique était bien rodée. Les ouvrières triaient et comptaient les feuilles de papier qui leur parvenaient, en prenant soin d'évincer toutes celles qui présentaient des défauts. Pour les compter, c'était une sacrée technique ! Chacune comptait 5 feuilles de papier, séparées par les cinq doigts d'une main, pendant que l'autre main séparait cinq paquets de cinq feuilles. Le tout donnait une « main de papier ». Une rame de papier était terminée lorsque l'ouvrière avait compté vingt mains, c'est-à-dire 500 feuilles ! ●

Salle Popelin : Salle de triage, entre 1907 et 1924

© Collection Maison Bergès - Département de l'Isère





Bribes de vie

Marie Cardailhac et Aristide Bergès, un mariage audacieux

Si le patronyme d'Aristide Bergès est devenu incontournable à Villard-Bonnot, nommant de multiples lieux, connaissez-vous celui de sa compagne : Marie Cardailhac ?

Aristide Bergès épouse Jeanne Marie Raymonde Cardailhac le 27 septembre 1856. La jeune femme, que lui a présentée un ami d'école, est âgée de 32 ans le jour des noces. Aristide Bergès, qui en a seulement 23, doit essuyer les reproches de son père, Pierre Bergès, qui ne voit pas d'un bon œil le mariage de son fils avec une femme de neuf ans son aînée. D'autant que la future mariée vient d'un milieu modeste : fille d'un menuisier toulousain, Marie Cardailhac est tailleuse pour robe. Ce mariage va alors à l'encontre des habitudes en place, qui veulent que les jeunes hommes issus de la bourgeoisie fondent un foyer avec une jeune femme de leur milieu.

L'opposition des parents Bergès au mariage de leur fils fera dire à l'industriel : « Ils n'ont cessé de déverser sur moi, et surtout sur ma femme, les plus grosses injures — ma mère surtout a été sans limites à ce sujet... à leurs yeux, j'étais le jouet d'une coquette qui s'était emparée de mon esprit... ». Le refus de cette relation restera catégorique malgré un certificat de bonne tenue attestant de la « conduite régulière et digne d'éloges » de Marie Cardailhac, réalisé par un employé de police et l'adjoint au Maire de Toulouse, un mois avant le mariage. Il poussera les deux amants à quitter la France pour se marier à Londres. Cette fuite outre-Manche permettra au couple de s'unir sans l'accord



La famille Bergès dans son jardin, à Lancey, 1874
© Collection Maison Bergès - Département de l'Isère

des parents Bergès, qui aurait été nécessaire en France, le futur marié ayant moins de 25 ans.

Alors, mariage audacieux, mariage heureux ? Pas moins de cinq enfants découleront de cette union : Achille-Pierre, Pierre-Aristide, Georges, Marguerite et le peintre et ingénieur Maurice Bergès, qui prendra un temps la tête des papeteries. ●

Source : « D'après Aristide Bergès, une vie d'innovateur. De la papeterie à la houille blanche, publié en 2013 aux Presses universitaires de Grenoble par Louis André, ancien maître de conférences à l'Université de Rennes et spécialiste du patrimoine industriel »

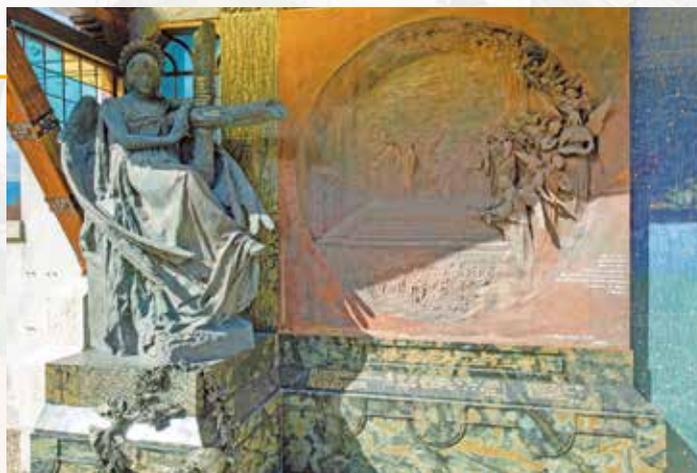
Patrimoine

Le cénotaphe

Peut-être êtes-vous déjà passé devant ce monument sans vraiment savoir ce qu'il représentait ? Installé au sein du cimetière de la rue des Adieux, le cénotaphe en l'honneur de Marie Bergès a été érigé à sa mort, par Aristide Bergès. Réalisé par le sculpteur suisse Giuseppe Chiattonne, il a été entièrement rénové par la commune en 2010.

Si l'imposante statue de l'Ange de la foi, et la plaque de bronze sculptée se distinguent rapidement, posez un œil averti sur le tombeau, et sur les gravures écrites en l'honneur de la compagne du papetier. À côté des mots de ses enfants, qui louent une mère « idéalement idéale », l'on peut lire le dernier hommage d'Aristide Bergès à sa compagne : « Quand viendra l'heure où tout s'efface, des choses qui sont ici-bas, que ta pensée soit près de moi, ô ma douce compagne, ô mon étoile bien-aimée. AB »

Au fait, c'est quoi un cénotaphe ? Un cénotaphe est un tombeau vide qui rend hommage à la mémoire d'une personne décédée. Si celui-ci fait honneur à Marie Bergès, ses restes ne s'y trouvent pas pour autant. Elle et son mari ont été inhumés au cimetière de Terre-Cabade, à Toulouse, dans un monument funéraire de type antique sculpté par Antonio Chiattonne, le frère de Giuseppe.



MAIS AUSSI... Le cénotaphe érigé à la mémoire de Marie Bergès n'est pas le seul hommage rendu à la famille Bergès et aux papeteries à Villard-Bonnot. Au-delà de l'avenue qui porte son nom, Aristide Bergès est aussi présent sur la fontaine Bergès, à Lancey, qui expose une sculpture de son visage. Les papeteries sont aussi à l'honneur à Brignoud, grâce à la fresque murale de la houille blanche. ●

Pour aller plus loin

Pour en apprendre davantage sur l'histoire des papeteries et de la famille Bergès, rendez-vous à la Maison Bergès !

📄 <https://musees.isere.fr/musee/maison-berges?musee=11>

L'équipe de rédaction remercie chaleureusement la Maison Bergès pour le prêt des photos d'époque.



[Immobilier]

Logements sociaux

Comment faire sa demande ?

Vous souhaitez déposer une demande de logement social, mais ne savez pas comment procéder ? Les lignes qui suivent sont faites pour vous ! Tous les habitants de Villard-Bonnot peuvent effectuer une demande de logement social, dans la mesure où ils répondent aux conditions de revenus fixées par l'Etat. Le pôle logement de Villard-Bonnot est là pour vous accompagner dans vos démarches.



S'informer

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31802

Faire une demande

www.demande-logement-social.gouv.fr

Contacts

☎ 04 76 45 79 55

✉ polelogement@villard-bonnot.fr

Équipe du pôle logement

Pour Villard-Bonnot : Laura Martinez

Pour Froges : Valérie Bret

Pour le Versoud : Yveline Fiorcapucci

Mode d'emploi.

Pour faire une demande de logement social, la première étape consiste à compléter le document de demande (CERFA n° 14069*04). Si vous le souhaitez, vous pouvez saisir vous-même votre demande en ligne sur le portail Grand Public ou via un guichet physique comme le pôle logement de Villard-Bonnot ou les bailleurs sociaux, en joignant à votre demande les pièces justificatives consultables en ligne.

Et ensuite ?

Quand un logement social est disponible, l'équipe du pôle logement sélectionne trois dossiers de candidature

qui réunissent les critères du logement libéré. Ensuite, les trois dossiers sont présentés et motivés à l'Elue de la Commune sur laquelle est libéré le logement. Les trois dossiers sont ensuite envoyés au bailleur social, propriétaire du logement concerné, qui les étudie lors de sa CAL (Commission d'Attribution des Logements) et valide le dossier pour lequel il trouve que la situation sociale/familiale est la plus appropriée au logement qui se libère. En tout état de cause, le candidat à qui sera attribué le logement disponible sera décidé par le bailleur et uniquement par lui.

Bon à savoir

Lorsqu'un immeuble se construit sur Villard-Bonnot, la Commune ne dispose que d'une petite partie des logements nouvellement construits. Par exemple, sur l'ensemble immobilier "Eminence" qui a été livré en décembre 2021, avec 13 logements locatifs sociaux et 25 logements en vente, la Commune n'a disposé que de deux logements locatifs sociaux, pour lesquels le pôle logement a pu proposer des dossiers de candidature. Les 11 autres logements locatifs sociaux ont été dispatchés entre les autres organismes réservataires (Action Logement, le BALD, et la Communauté de Communes le Grésivaudan).

Un pôle unique : guichet enregistreur

Afin d'assurer une homogénéité de services offerts aux demandeurs, les Communes de Villard-Bonnot, Froges et le Versoud organisent des moyens communs d'accueil et d'information des demandeurs de logements sociaux. Le pôle unique situé en Mairie de Villard-Bonnot, renseigne les demandeurs des trois communes, ainsi que tout demandeur originaire d'une autre commune.

L'accueil se fait sur rendez-vous le mardi, le mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h, et le jeudi de 13 h 30 à 17 h. ●



[Rénovation]

La résidence du Dorgeval fait peau neuve



La résidence du Dorgeval fait l'objet d'un vaste projet de réhabilitation piloté par le syndicat des copropriétaires - cabinet AGIL - et en partie financé par la Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH). L'opération de réhabilitation des bâtiments des résidences du Dorgeval a débuté en janvier 2021. Elle devrait durer deux ans et demi, et le programme des travaux est bien fourni. Les façades doivent être rénovées grâce à un enduit simple. La réfection des étanchéités des terrasses privatives et sommitales est

prévue, tout comme leur isolation et la pose d'une dalle sur plots. Les jardinières en béton devraient être remplacées par des brises vues métalliques, afin d'agrandir les terrasses privatives. Les menuiseries extérieures seront changées, et des volets roulants, motorisés et solaires, seront installés. De même, seront remplacés les lampadaires extérieurs, les portes palières, les boîtes aux lettres ainsi que les lumières des escaliers des parties communes. Une nouvelle mue pour la résidence située à Brignoud ! ●

[Voirie]



Les travaux ont démarré au quai des Négociants

Les travaux du quai des Négociants ont débuté en décembre 2021, et devraient durer jusqu'à la fin du premier trimestre 2022. Un réaménagement qui s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de développer des modes de circulation doux sur cette zone, d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et l'image de la commune en réaménageant une des entrées de la ville.

L'objectif : réduire la largeur des routes et installer des ralentissements pour inciter les automobilistes à rouler moins vite. Dans l'optique d'une mobilité apaisée, le carrefour avec la rue Guynemer sera muni d'écluses (rétrécissement de chaussée) et les cycles seront orientés vers cette rue et la zone de la Grande Île. Le quai des négociants devrait aussi accueillir des bandes cyclables de deux mètres, dans chaque sens de circulation. Côté piéton, le trottoir existant sera conservé, et la zone qui se situe entre la route et l'Isère sera réaménagée en espace vert, dans l'optique d'une plus grande végétalisation. Quelques places de parking sont aussi prévues.

Ces réalisations devraient permettre d'inciter les usagers en transit à emprunter le nouveau barreau de la Grande Île, mais aussi de structurer les déplacements des cyclistes depuis le cœur de Lancey ou les digues, vers les pistes cyclables de la zone de la Grande Île et plus largement la V63 (Véloroute de l'Isère), Saint-Ismier ou Grenoble. ●

Le gymnase Jean-Jaurès entame sa mue

Rétro. Le gymnase et l'école de musique étant considérés comme deux établissements publics, les travaux de réhabilitation des édifices ont impliqué une remise aux normes de l'ensemble. Les études de conception ont donc été prolongées, entraînant une date prévisionnelle de début des travaux peu propice à la fermeture du gymnase. L'ensemble des travaux a finalement été reporté à juin 2022.

Et maintenant ? Prévue pour mars, la phase de préparation du chantier devrait durer trois mois, pendant lesquels le planning détaillé des travaux va être défini. Durant cette période, les mesures de protection de la zone chantier seront mises en place. La préparation du chantier se conclura en mai, avec le début de la réalisation des fondations de l'extension. Le but étant de garder le gymnase ouvert aux usagers jusqu'au 1^{er} juin, date à laquelle l'équipement fermera ses portes, accompagné par le Centre Musical Accords. Les deux locaux devraient rouvrir d'ici la fin d'année 2022.

À sa livraison, le gymnase Jean-Jaurès aura été entièrement réhabilité thermiquement. La toiture et les murs auront été isolés, et le chauffage rénové. Exit le chauffage soufflant qui date de 1973, et place aux panneaux rayonnants au plafond. Des gradins seront installés, et l'extension qui jouxte le centre musical devrait aussi être équipée d'une salle de percussions et d'une salle de harpe. Ces rénovations du gymnase et du centre musical participent du projet d'aménagement d'ampleur autour de la réhabilitation de la place Georges-Bizet. ●

[Aménagement]



Neige : le plan de viabilité hivernale est en marche

Jusqu'au 15 avril, les services techniques de la commune mettent en œuvre un plan de viabilité hivernale. Il est déclenché selon trois niveaux, en fonction de l'impact des chutes de neige sur la circulation : normal, difficile ou exceptionnel. Le déneigement est assuré sur les axes principaux et secondaires. Les services techniques interviennent uniquement sur les voies communales c'est-à-dire 40 km de chaussée et plusieurs kilomètres de trottoirs. Sont déneigés en priorité : les voies communales débouchant sur la Route Départementale 523, l'accès aux bâtiments publics, les trottoirs allant de la gare de Brignoud

à la ZAC de la Grande Île et les pistes cyclables. **Le déneigement :** l'affaire de chacun. Propriétaires, locataires ou commerçants, vous êtes tenus de dégager la portion de trottoir située devant votre logement ou commerce et d'ôter les bourrelets de neige formés par le passage des engins de déneigement. Il s'agit d'une obligation réglementaire (arrêté de police n°001/2009). La responsabilité de chacun peut donc être engagée en cas de chute ou d'accident. Veillez, dans la mesure du possible, à ne pas garer votre véhicule sur la chaussée. Et n'oubliez pas d'équiper vos véhicules de pneus adaptés ! ●

[Sécurité]



L'écho des
Asso
ciations**EG2F**

L'équipe féminine senior recrute...

L'Entente Grésivaudan Foot Fédération (EG2F) regroupe deux équipes seniors : une équipe féminine, créée à la fondation du club, à laquelle s'est récemment ajoutée une équipe masculine. Rencontre avec les joueuses de l'EG2F.



Saviez-vous qu'une équipe de football féminine senior évoluait sur la commune ?

Fondé en août 2016 par un groupe de joueuses, le club de football villardien s'appelle alors Entente Grésivaudan Foot Féminin. Complété par une équipe masculine senior en juin 2021, pour remédier au départ de plusieurs membres et maintenir la vitalité du club, il est récemment renommé Entente Grésivaudan Foot Fédération. Aujourd'hui, ce sont deux équipes qui font vivre le club : d'un côté les masculins qui jouent à 11 en Départemental 5, coachés par Yoane Despres, de l'autre les féminines, qui jouent à 8 en Départemental 2, entraînées par Florian Febusse et Olivier Miossec. Une équipe féminine qui est toujours à la recherche de nouvelles membres.

Un beau palmarès.

Si le football à 8 reste un peu moins connu que son frère, le football à 11, les joueuses féminines peuvent se targuer d'un très beau palmarès. Une seule défaite sur les cinq matchs de championnat disputés en première partie de saison 2021-2022,

contre différents clubs du département isérois. L'équipe, qui se classe pour l'heure seconde du tournoi, compte bien continuer sur sa lancée pour la deuxième partie de saison, qui durera jusqu'à mai, à raison d'environ un match par week-end.

Des victoires à la chaîne

Selon Marion Tourn, joueuse et responsable de la communication du club, ces victoires sont le résultat d'une belle cohésion. « L'équipe féminine c'est un groupe en pleine construction », composé de joueuses de tous les niveaux, explique la jeune femme qui était d'ailleurs novice il y a encore deux ans. « C'est la cohésion du groupe qui fait qu'on gagne », selon elle. Pour rejoindre la team, pas besoin de s'appeler Megan Rapinoe...

Toutes les (futures) joueuses intéressées sont les bienvenues, qu'elles soient débutantes ou non.

Seule compte l'envie de se dépenser sur les pelouses et de ramener la coupe à la maison !

Football à 8 et à 11, quelle différence ?

Le football à 8 se base sur les mêmes règles que le football à 11. Les principales différences se situent au niveau de l'effectif de l'équipe, qui se compose de 7 joueuses et d'une gardienne, et de la taille du terrain qui représente un demi-terrain de football classique.

Pratique

Les deux équipes s'entraînent les mardis et les jeudis, de 19 h 30 à 21 h, au stade René-Bœuf. Renseignements auprès du Président Sébastien Ghisolfi. ●

☎ 07 70 05 56 12

📌 Entente Grésivaudan Foot Fédération

6 février	10h	Femme	EG2F / Saint-Cassien ASL
6 février	14h30	Homme	EG2F / Pays Alleverd FC
20 février	15h	Homme	EG2F / Claix F2
6 mars	14h30	Homme	EG2F / FC 2A 2
13 mars	10h	Femme	EG2F / Saint-Georges-de-Commiers
27 mars	10h	Femme	EG2F / Chatte US
27 mars	15h	Homme	EG2F / Exempt
3 avril	10h	Femme	EG2F / Moirans
10 avril	14h30	Homme	EG2F / Sud Isère FC2
1 ^{er} mai	14h30	Homme	EG2F / Grenoble Dauphiné AS
8 mai	10h	Femme	EG2F / GUC
29 mai	14h30	Homme	EG2F / Saint-Martin d'Hères FC3

L'excuse du vendredi

Le club de tarot joue carte sur table

Depuis près de trente ans, les joueurs de tarot de la commune et des alentours se retrouvent chaque vendredi soir pour passer un bon moment autour d'une partie du célèbre jeu de cartes. L'association « L'excuse du vendredi » souhaite aujourd'hui accueillir de nouvelles têtes.



Au club de tarot L'excuse du vendredi, tout est dans le nom. « En fait on cherchait une excuse pour se retrouver », explique sa présidente Martine Galan. Ils sont une vingtaine à se rejoindre pour discuter autour des jeux de tarot, tous les vendredis soir à la salle Georges-Brassens. Des soirées qui peuvent durer jusqu'à tard, au rythme des parties endiablées, environ cinq par soirée. Les retrouvailles sont souvent les mêmes. Chaque joueur tire un numéro, qui lui indiquera ses tables du jour, pour permettre à tous de changer plusieurs fois d'adversaires dans la soirée. « On joue avec les règles de la Fédération de tarot », précise la présidente.

Si l'organisation est bien rodée, l'association mise avant tout sur la convivialité. Le but : se retrouver entre joueurs, et surtout sans contraintes. Un cocktail de jeux de cartes et de bonne humeur qui fait recette chaque semaine depuis trente ans. Car c'est bien en 1991 qu'un petit groupe de voisins lance l'idée d'un club de tarot, qui se constituera en association en 1999. Des joueurs devenus au fil du temps des amis, qui fêtent même leurs anniversaires au club.

À la recherche de nouvelles têtes.

Après avoir fait connaître leur activité par le bouche-à-oreille, ses membres espèrent accueillir de nouveaux visages. Pour les rejoindre les critères sont simples. Que les intéressés aient l'esprit de compétition ou que la victoire ne soit pas leur priorité, le plus important est surtout d'aimer le stratège, car les membres de L'excuse du vendredi l'avouent : le tarot « c'est gymnastique » pour l'esprit. Et bien sûr, il faut aimer les cartes ! Selon Martine Galan : « Souvent,

les personnes qui aiment le tarot sont aussi celles qui jouent à la belote ». Pas besoin d'être expert, des mises à niveau sont possibles (voir ci-dessous). Une bonne manière de faire fonctionner ses méninges dans la bonne humeur, et de (re)découvrir un des jeux préférés des Français.

Avis aux débutants

Les membres de L'excuse du vendredi proposent des séances d'initiation, pour les personnes qui souhaiteraient acquérir les bases du tarot avant de rejoindre le club. Elles se tiennent les mercredis après-midi, de 14 à 17 h, à la salle Georges-Brassens. Plus d'information auprès de la présidente.

Pratique

Le club se réunit tous les vendredis, à partir de 20 h 30, salle Georges-Brassens. L'adhésion annuelle est fixée à 25 €. Informations et inscriptions auprès de la présidente du club, Martine Galan. ●



© martine.galan@wanadoo.fr

Le tarot qu'est-ce que c'est ?

Second jeu de cartes préféré des Français, après la belote, le tarot trouve son origine dans l'Italie du XV^e siècle. Le jeu se compose de 56 cartes de quatre couleurs (carreau, cœur, pique et trèfle), auxquelles s'ajoutent 21 atouts, et se joue le plus souvent par quatre. Le but est simple : le joueur qui prend la manche doit réussir à gagner un certain nombre de points en fonction des cartes et atouts qu'il possède. Jeu de société aux multiples avantages, il permet d'entraîner la mémoire, l'esprit de déduction mais aussi le calcul mental tout en s'amusant. ●



A vos **Agendas !**

Sous réserve des conditions sanitaires qui seront en vigueur durant cette période



MAISON BERGÈS
VILLARD-BONNOT

Expositions

« Dialogue créatif »

Du 11 décembre 2021 au 27 février 2022



Des étudiants du Diplôme national des Métiers d'Art et du Design (lycée André Argouges, Grenoble) exposent leurs créations !

Voir page 7 de ce magazine.

« Des forêts du Vercors aux papiers de Lancey »

Prolongée jusqu'au 29 mai 2022 !



04 38 92 19 60 - musees.isere.fr/musee/maison-berges
@MuséeMaisonBergès

Compagnie « Entre en scène »

« Sea... Shepherd 77 »

Vendredi 11 et samedi 12 février à 20 h - Dimanche 13 février à 15 h

La compagnie villardienne jouera son spectacle au théâtre Prémol de Grenoble.



www.cie-entre-en-scenes.fr

Expositions

« Le climat tique » Damjump / Damien Huyghe

Du 4 février au 18 mars 2022

Damjump, alias Damien Huyghe, peint et dessine le monde et ses incertitudes, ses dangers et ses incohérences au travers de séries qui dévoilent son ressenti : climat, émotions, travail au noir, perdreaux de l'année, bâtons de vie... sont autant de thèmes qui se déploient sous les lignes semi-abstraites de ses œuvres mêlant personnages et abstraction.



© Espace Aragon / Damjump



© Espace Aragon / Turak théâtre

« L'habitant de Turakie » Turak Théâtre

Du 22 mars au 3 avril 2022

Il y a quelques années, des fouilles archéologiques imaginaires nous ont permis de découvrir la Turakie ; un peuple inventé né au cœur même des objets quotidiens. Le musée national de Turakie septentrionale est heureux de présenter les plus belles pièces issues de ces fouilles, celles qui témoignent des épisodes charnières de l'histoire de ce pays inventé.

Spectacles

« Le garage à Papa », compagnie des Ô

Le 2 mars, 14 h 30 - Théâtre 55 minutes ; Dès 6 ans

« Echos ruraux », compagnie Les Entichés

Le 18 mars, 20 h - Théâtre 75 min ; Dès 15 ans

« Meet fred », Hijinx Théâtre / Blind Summit

Le 28 mars, 19 h 30 - Théâtre et marionnettes 80 min ; Dès 14 ans

« Tria Fata », compagnie La Pendue

Le 1^{er} avril, 20 h - Marionnette 55 minutes ; Dès 11 ans

04 76 71 22 51 - www.espace-aragon.fr -  Espace Aragon

Dans votre commune**Conseil municipal**Mardi 1^{er} marsA 18 h 30, salle du conseil, 1^{er} étage de la Mairie**Carnaval**

Samedi 19 mars

Lieu et heure de rendez-vous à définir

Foire de printemps

Dimanche 10 avril

Quartier de la Gare, rue Mozart



Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine.

Aussi, n'hésitez pas à consulter l'**application mobile** « Villard-Bonnot », le **site internet** www.villard-bonnot.fr, les **panneaux lumineux** de la ville ou encore contacter la Mairie par **téléphone** au 04 76 45 79 45



L'équipe

« Ma voix, ma ville »



L'équipe

« De l'ambition pour Villard-Bonnot »



Chers Villardiens, chères Villardiennes,

Comme certains le savent sans doute, Alain JOLLY, notre tête de liste lors des élections municipales de 2020, a choisi de démissionner en fin d'année 2021.

Il a été remplacé en tant que conseiller municipal et communautaire par Jean-Claude TORRECILLAS, que beaucoup connaissent déjà.

Nous lui souhaitons tous très chaleureusement la bienvenue.

La situation sanitaire s'étant de nouveau dégradée nous avons, dès début décembre, renoncé à participer au traditionnel repas suivant le dernier conseil municipal de l'année. Celui-ci a finalement été annulé par le Maire après les annonces gouvernementales très alarmistes. Nous continuerons à être vigilants et exemplaires, pour que soient respectés les gestes barrières afin de préserver la santé de chacun. Restons prudents... mais gardons espoir !

Pour 2022, nous formons également le vœu que la démocratie participative se développe dans notre commune.

En avril nous élirons le futur président de la République, qui dirigera notre pays pendant les cinq années qui viennent. Exprimez-vous à l'occasion de cette élection, chaque voix compte ! Le choix de l'abstention, c'est le choix de laisser les autres décider à votre place.

Nous sommes fermement convaincus que tous les citoyens doivent pouvoir s'exprimer. N'hésitez pas à nous interpeller sur les sujets qui vous préoccupent, nous sommes là aussi pour relayer votre voix en conseil municipal, pour que chaque Villardien se sente entendu, dans les petits et grands projets de notre commune.

Belle et heureuse année à vous tous ! ●

mavoixmaville@gmail.com

Tous les membres "De l'Ambition pour Villard-Bonnot" vous adressent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une belle année 2022, pour vous et vos proches !

Que cette année puisse apporter la santé, un contexte sanitaire plus serein et des bons moments de vie à partager.

Découvrez, au fil des actualités, les actions de vos élus de l'équipe de la majorité municipale dans les pages de ce magazine.

Nous souhaitons lui conserver tout le caractère informatif et utile, au service de tous.

En réaffirmant ici notre engagement pour des actions réalisées et guidées par l'intérêt général de tous les Villardiens, nous restons concentrés sur les opérations à mener au quotidien pour l'amélioration de notre ville.

Restant à votre écoute et à votre disposition pour vous expliquer le sens des réalisations, nous vous remercions pour votre confiance.

Meilleurs vœux ! ●

Votre équipe « De l'Ambition pour Villard-Bonnot »

patrickbeau.vb2020@orange.fr

www.ambition-villard-bonnot-2020.fr



Vos élus

Le Maire

Patrick BEAU, Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

- Saliha ARRADA**, 1^{ère} adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel
- Frédéric CEVA**, 2^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs
- Patricia BAGA**, 3^{ème} adjointe chargée des finances, du commerce local et des associations
- Hervé LENOIRE**, 4^{ème} adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable
- Clara MONTEIL**, 5^{ème} adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville
- Cyrille TINTILLIER**, 6^{ème} adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7^{ème} BCA
- Myriam SIMONAZZI**, 7^{ème} adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance
- Arnaud BERNARD**, 8^{ème} adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

Les Conseillers délégués

- Bruno GONINET**, conseiller délégué aux questions relatives aux déplacements, à la transition énergétique, écologique et végétalisation de la ville
- Pascal VALVERDE**, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport
- Julien CALLOUX**, conseiller délégué aux questions relatives à l'animation et à l'événementiel

Les Conseillers de la majorité

- Par ordre du tableau du Conseil municipal
- Bernard BARACCO**, **Florence CLOITRE**, **Bruno VILOTITCH**, **Brigitte BALBO**, **Bernadette SORACE**, **Béatrice SOLLIER**, **Pascale LANGUILLE**, **Hervé DUBOUCHAUD**, **Joëlle CACCIATORE**, **Sabine LARRIU**, **Jérôme BIGLIA**

Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

- Par ordre du tableau du Conseil municipal
- Gisèle MINASSIAN**, **Jean-Pierre MIOZZO**, **Denise DEDEBAT**, **Soraya BOUMECHACHE**, **Yann OROY**, **Jean-Claude TORRECILLAS**

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

✉ secretariat@villard-bonnot.fr



Mairie de Villard-Bonnot

20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

- ☎ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)
- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax: 04 76 71 66 42
- ✉ bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

- ☎ Le samedi de 9h à 12h
- 📍 **Mesure Covid'19**: permanence du mardi de 17h à 18h30 fermée durant la période d'urgence sanitaire.

Permanences des services

Mesure Covid'19: sur rendez-vous uniquement

Services techniques

- ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

Pôle Logement

- ☎ Mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h
- ☎ Jeudi de 13h30 à 17h

Périscolaire

- ☎ **Accueil physique**: du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- ☎ **Accueil téléphonique**: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Vie associative

- ☎ Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Urbanisme

- ☎ Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
- ☎ Accueil physique sur rendez-vous uniquement
- ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ urbanisme@villard-bonnot.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Vous souhaitez prendre connaissance des sujets débattus en Conseil municipal ? Tous les procès-verbaux sont accessibles en ligne ou sur l'application mobile.

- 📄 www.villard-bonnot.fr/fr/comptes-rendus
- 📄 Tuile [Ma Mairie] » [Procès-verbaux]

Service des eaux du Grésivaudan

Accueil au public

- Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze
- ☎ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ☎ 04 76 99 70 00
- ✉ servicedeseaux@le-gresivaudan.fr
- 📄 www.le-gresivaudan.fr/eaux



Pharmacies de garde

Attention: ce planning peut changer

- ☎ 39 15
- 📄 www.servigarde.fr
- 📱 Appli « Villard-Bonnot » Tuile [VB au quotidien]

Le planning 2022 n'est pas encore disponible.

Consultez www.servigarde.fr ou rendez-vous sur l'application mobile « Villard-Bonnot » tuile [VB au quotidien] » [Pharmacies].



Déchets

Encombrants: inscription obligatoire

- ☎ 04 76 45 79 45 (la veille au soir)

- ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr
- ☎ Calendrier 2022: 10 février, 14 avril, 9 juin, 8 septembre, 10 novembre

Toutes les adresses des déchetteries...

- 📄 www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins à risques infectieux

- 📄 www.dastri.fr

Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

- ☎ 36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)

- 📄 www.oui.sncf

SNCF TER (achat des billets « régionaux »)

- 📄 www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes

Cars Région

- ☎ 04 26 16 38 38

- 📄 www.carisere.auvergnerhonealpes.fr

La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



- ☎ 0 800 941 103 n° vert, service et appel gratuits
- 📄 www.tougo.fr
- www.transportsdugresivaudan.fr

Horaires des bus disponibles en mairie

- ☎ 04 76 45 79 45



Correspondants locaux

Michel Mancip @mancip.michel@outlook.fr

Sophie Philippe @sophie.philippe17@gmail.com



Etat Civil

• DÉCÈS •

FOURQUENAY Jacqueline épouse LANGLOIS	16/11/2021
KAEUFLING Marie-Françoise, épouse VUILLERMET	17/11/2021
FERNANDEZ-FERNANDEZ Raymond	23/11/2021
BRONNIMANN Maxime	19/10/2021
SAEZ Arsénio	20/11/2021
GIROUD Lucette, épouse PILOZ	22/11/2021
POTHIN Hélène	21/11/2021
MERCIER Colette, épouse BOEUF	23/11/2021

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

- ✉ com@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45

Permanences

Catherine Kamowski (LREM)

Député de la 5^{ème} circonscription

Membre de la commission des lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République.

Permanence en circonscription

- ☎ 1, rue Conrad-Killian à Saint-Martin-le-Vinoux
- ☎ ciroco3805@gmail.com

Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la commune et uniquement sur rendez-vous.

- ☎ Le 1^{er} samedi de chaque mois
- ☎ 04 76 45 79 45

CLCV 38

Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie de l'Isère

- ☎ Mairie de Villard-Bonnot, 1^{er} étage
- ☎ Tous les 4^{ème} jeudi du mois - 16-17h

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M. Boucharlat

- ☎ Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous
- ☎ 04 76 77 76 77

SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat)

M^{me} Myriam Koudlanski

- ☎ Mairie de Villard-Bonnot
- ☎ Le mercredi de 14h à 15h

Rappel

